

Jardiner, oui, mais de façon responsable !

Il fait beau, il fait chaud, et l'envie de jardiner est forte! Tailler, tondre, planter, se débarrasser des déchets,...Il est toutefois important de respecter quelques principes afin de ne pas nuire à l'environnement et aux rivières en particulier.



Conseil n°1 – Les déchets

A l'heure actuelle, de nombreux déchets se retrouvent encore trop souvent dans nos rivières. Leur présence dans les cours d'eau provoque divers dégâts. Par exemple, les tontes de gazon peuvent mener à une pollution organique. Celle-ci provoque un manque d'oxygène dans l'eau avec des impacts négatifs sur les animaux aquatiques!

Mais les déchets peuvent aussi augmenter les risques d'inondation en créant des obstacles au bon écoulement de l'eau. Nous pouvons éviter ces problèmes environnementaux en recyclant nos déchets. [Plus d'info ici.](#)

Le retour de la biodiversité dans nos cimetières



De plus en plus de communes wallonnes se tournent vers une gestion différenciée des espaces verts. Un bel exemple au cimetière de Marcq (Engien). La pelouse crée un tapis moelleux dans les allées, tandis que les arbres et les fleurs embellissent les lieux. De quoi se recueillir sereinement, dans un écrin de verdure, au chant des oiseaux et sans pesticide qui plus est!

Avec le soutien de



Ath



Beloeil



Brugelette



Chièvres



Ellezelles



Enghien



Flobecq



Frasnes-lez-Anvaing



Jurbise



Lens



Lessines



Silly



Province de Hainaut



Wallonie



Wallonie